

Montreuil, le 19 février 2025

**Note  
aux  
opérateurs**

**Objet : DELTA IE Volet import – La déclaration en douane.**

Je vous informe de la publication par le bureau Politique du dédouanement de la décision administrative n° **25-008** du 19 février 2025 (**BOD n° 7563**) disponible sur la page BOD du site [douane.gouv.fr](http://douane.gouv.fr).

Ces instructions sont d'application immédiate pour les déclarations en douane déposées dans le service en ligne DELTA IE à l'import, déployé le 26 novembre 2024.

Jusqu'au décommissionnement (suppression de tous les accès utilisateurs à l'application) des services en ligne DELTA G, DELTA XI et DELTA XE, le BOD n° 6705 du 21 mars 2007 relatif au document administratif unique (DAU) continue de s'appliquer pour les déclarations en douane déposées via ces systèmes.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

**Le chef de bureau,**

**Michel BARON**

DGDDI  
Sous-direction du commerce international  
Bureau politique du dédouanement  
11, rue des Deux Communes  
93558 MONTREUIL Cedex  
Site Internet : [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

Affaire suivie par : Cellule dédouanement  
Courriel : [dg-comint1-delta@douane.finances.gouv.fr](mailto:dg-comint1-delta@douane.finances.gouv.fr)

Plan de classement : F.2.1

Réf. : 25000019